



REF'LEX Services Conseil et Transport

Sarl SASTROB - 33 rue de la Frébardière - BP 67113

35571 Chantepie cedex

Tel : 02 99 32 41 75

Mail : contact@reflex-services.fr



La certification qualité a été
délivrée au titre de la catégorie
d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

OFFRES FORMATIONS

CATALOGUE | 2025

Reflex
SERVICES
conseil transport

*Assurez votre tranquillité,
soyez bien formés !*

Animées par
Simon LOISEAU

Une exclusivité



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

SOMMAIRE

● **Actualité sociale - Panorama législatif**

● **Règlementation sociale du Transport Routier de Marchandises**

● **Dispositions conventionnelles du Transport Routier de Marchandises**

● **Initiation au droit du travail**

● **Les ruptures du contrat de travail**

● **Exercer le pouvoir disciplinaire**

Modalités pédagogiques

- Méthodes actives et interactives adaptées à la formation des adultes
- Echanges et mises en situation pratiques - Prise de parole
- Infographie, vidéo
- Synthèse écrite (supports de cours, fascicule théorique, supports juridiques, utilisation d'exemples...)

Modalités techniques

- Présentiel - diffusion d'un support visuel
- A distance synchrone - logiciel de réunion virtuelle (LifeSize) - partage d'écrans

Modalités spécifiques

- Accueil des personnes en situation de handicap : études des modalités d'accompagnement et de compensation

**Toutes nos formations sont adaptables
en INTRA Entreprise**



ACTUALITE SOCIALE PANORAMA LEGISLATIF

Introduction

Afin d'aider au mieux sur la réglementation sociale, retracer l'actualité sociale de l'année passée apparaît comme nécessaire. Seront abordées les nouveautés législatives et réglementaires de l'année écoulée, notamment en matière de droit du travail (décrets de la loi « Travail » et des ordonnances Macron), ainsi que la jurisprudence en matière de droit social (droit général et T.R.M.).

L'actualité législative est indispensable à la préparation des entreprises dans le domaine du droit social. Seront abordées les mesures envisagées dans un panorama législatif de l'année qui démarre, notamment les projets de réforme de l'actuel gouvernement.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Objectifs pédagogiques

- Actualiser, maintenir, développer, mettre à jour des compétences professionnelles
- Maîtriser, consolider et mettre à jour la réglementation sociale en vigueur
- Acquérir les connaissances suffisantes pour une application quotidienne de la réglementation sociale
- Savoir trouver la bonne information et prendre la décision adéquate

Public

Intra-entreprise : dirigeants - managers - exploitants - service RH - collaborateurs de la Société
OU

Dirigeants - managers - collaborateurs en charge des ressources humaines - collaborateurs du service RH -
collaborateurs du service exploitation - représentants du personnel

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Programme détaillé - Coût - Durée

Programme détaillé dans chaque formation proposée

Durée : 1 jour

Coût : cf annexe tarifaire

Nos références

Nombre de stagiaires : 65

Indice de satisfaction : 4,7/5

Indice de recommandation : 100%

2024



REGLEMENTATION SOCIALE DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

Introduction

Face aux spécificités de la réglementation sociale, il est indispensable de maîtriser l'environnement juridique d'une entreprise de transport routier de marchandises. En améliorant votre vigilance et les réflexes nécessaires pour éviter les situations délicates en entreprise, vous saurez traiter les principaux problèmes liés à la gestion sociale de vos conducteurs.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Objectifs pédagogiques

- Actualiser, maintenir, développer, mettre à jour des compétences professionnelles
- Maîtriser, consolider et mettre à jour la réglementation sociale en vigueur
- Acquérir les connaissances suffisantes pour une application quotidienne de la réglementation sociale
- Etre capable de traiter les principaux problèmes liés à la fonction de conducteur routier, au regard des impératifs clients et dans le respect de la législation sociale
- Savoir trouver la bonne information et prendre la décision adéquate

Public

Intra-entreprise : dirigeants - managers - exploitants - service RH - collaborateurs de la Société
OU

Dirigeants - managers - collaborateurs en charge des ressources humaines - collaborateurs du service RH - collaborateurs du service exploitation - représentants du personnel

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Coût - Durée

Durée : 7 heures

Coût : cf annexe tarifaire

Nos références

Nombre de stagiaires : 161

Indice de satisfaction : 4,7/5

Indice de recommandation : 99 %

2024



PROGRAMME DETAILLE

Introduction

La hiérarchie des normes : comment articuler le droit français et le droit européen ?

- La place de la réglementation européenne dans l'arsenal réglementaire
- Les lois, les décrets et les juges

Les grands principes :

Distinctions des différentes catégories de conducteurs (Grand routier, courte distance, messagerie)

Attribuer le coefficient 150M à un conducteur routier

La notion de temps de travail effectif

Les dispositions en vigueur

Le temps de travail journalier, hebdomadaire

La conduite continue, quotidienne, hebdomadaire

Le repos quotidien, le repos hebdomadaire

Les dérogations

Les règles et les compensations spécifiques

Le travail de nuit

Les jours fériés et les dimanches

Les frais de déplacement

Les critères de versement des indemnités

Les autres modalités liées au versement des indemnités

La gestion des repos : de l'acquisition à la prise des repos

La compensation obligatoire en repos (ou repos compensateur)

Le repos récupérateur (Grands routiers)

Envisager et mettre en œuvre le R.C.E. (Repos Compensateur Equivalent)

La responsabilité pénale de l'entreprise

Le contrôle de l'activité des conducteurs

Les sanctions pénales et administratives

Identifier les infractions

Les dispositions conventionnelles

Les spécificités conventionnelles du transport

Les spécificités des différentes catégories de salariés

La convention collective au regard de la rupture du contrat de travail

DISPOSITIONS CONVENTIONNELLES DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

Introduction

Appréhender, lire et maîtriser la convention collective nationale des transports routiers

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser, consolider et mettre à jour la réglementation sociale en vigueur
- Acquérir les connaissances suffisantes pour une application quotidienne de la convention collective nationale des transports routiers
- Savoir trouver la bonne information et prendre la décision adéquate

Public

Dirigeants - Personnel d'exploitation - Collaborateurs Ressources Humaines - Managers

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Coût - Durée

Durée : 3 heures 30 minutes

Coût : cf annexe tarifaire

Nos références

Nombre de stagiaires : 49

Indice de satisfaction : 4,8/5

Indice de recommandation : 100%

2024



PROGRAMME DETAILLE

Les spécificités des dispositions communes (pages blanches)

Le contrat de travail
Le contingent des heures supplémentaires
Le délais de justification des absences
Les garanties « Frais de santé » et « Incapacité »

Les indemnités spécifiques de la Convention collective

Les indemnités de déplacement
Le travail de nuit
Les jours fériés et les dimanches

Les spécificités des différentes catégories de salariés (pages de couleur)

La période d'essai
Les emplois, les coefficients et les groupes
Les garanties de rémunération

- L'ancienneté
- Les garanties annuelles de rémunération
- La garantie mensuelle d'amplitude
- Les intempéries
- La maladie et l'accident du travail
- Les congés exceptionnels
- Les garanties de rémunération des sédentaires (managers et langue étrangère)

La durée du travail des exploitants
Les congés payés : durée minimale et fractionnement du congé principal

Les cessations du contrat de travail

Le préavis et les heures pour recherche d'emploi
L'indemnité de licenciement des TAM et cadres
Le départ en congé de fin d'activité
La procédure de licenciement pour invalidité du permis de conduire

Nouveauté 2023 : Tout savoir sur les conventions collectives

La Convention collective : mode d'emploi



INITIATION AU DROIT DU TRAVAIL

Maîtriser la réglementation sociale, de la conclusion à la cessation du contrat de travail.

Introduction

Pratiquer le droit social ne s'improvise pas. Cela nécessite certes de maîtriser les règles juridiques et jurisprudentielles, mais aussi de savoir les décoder et évaluer au mieux les risques pour l'entreprise. C'est également prendre des décisions en toute connaissance de cause au regard des évolutions réglementaires de plus en plus fréquentes.

Pratiquer le droit du travail, c'est aussi et surtout faire du droit un véritable outil de gestion des Ressources Humaines qui permet de valider les pratiques de l'entreprise et de préserver le climat social.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Objectifs pédagogiques

- Disposer d'une méthode de recherche en droit du travail et se repérer dans les sources du droit
- Choisir le contrat de travail adapté, le conclure et veiller à la conformité de son exécution.
- Exercer le pouvoir disciplinaire, sécuriser les modifications et les ruptures du contrat de travail
- Connaître l'environnement du contrat de travail et maîtriser les points clés du dialogue social

Public

Dirigeant - Collaborateurs/rices en charge des ressources humaines - Collaborateurs/rices du service RH - Tout responsable hiérarchique

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Durée - Coût

Durée : 3 à 5 jours

Coût : cf annexe tarifaire

Nos références

Nombre de stagiaires : **Non**
Indice de satisfaction : **évalué**
Indice de recommandation :

2024



PROGRAMME DETAILLE

La conclusion du contrat de travail

Connaître les textes applicables

La conclusion d'un contrat de travail
Le recours au C.D.D. : motif et terme du C.D.D.
Le recours au contrat à temps partiel
La sous-traitance et la mise à disposition de salariés

L'exécution du contrat de travail

La durée du travail
La gestion de l'exécution du contrat de travail
La suspension du contrat de travail : la maladie et l'accident
L'ancienneté

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur

Le règlement intérieur
La bonne exécution du contrat de travail : le respect de l'engagement contractuel
La nature et l'échelle des sanctions disciplinaires : déterminer la gravité de la faute
Le respect des procédures et des droits du salarié

Partie 4 : De la modification à la rupture du contrat de travail

La modification du contrat de travail et le changement des conditions de travail :
La rupture du contrat de travail

Les relations collectives du travail

Les représentants élus du personnel : le C.S.E.
Les représentants syndicaux

Les organismes institutionnels

La justice
La D.I.R.E.C.C.T.E.
La médecine du travail
La Sécurité sociale

LES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Maîtriser la cessation du contrat de travail, qu'elle soit à l'initiative du salarié ou de l'entreprise

Introduction

De nombreux collaborateurs RH considèrent la gestion de la fin du contrat de travail comme l'une des tâches les plus difficiles à mener. En effet, la réglementation et la jurisprudence liées aux ruptures : démissions, licenciement, transactions voire départs à la retraite sont complexes et évoluent en permanence. De plus, les enjeux humains associés à la rupture du contrat sont souvent conséquents.

Pourtant, en maîtrisant la législation, les différentes formes de rupture, notamment la rupture conventionnelle, et en respectant précisément les procédures, il est tout à fait possible de s'acquitter sereinement de cette mission.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Objectifs pédagogiques

- Différencier les multiples cas de rupture du contrat de travail et analyser leurs fondements juridiques.
- Sécuriser les différentes procédures.
- Connaître les facteurs de risques et les points de vigilance pour prévenir les contentieux.
- Suivre les dernières évolutions légales, réglementaires et jurisprudentielles

Public

Dirigeants - collaborateurs/rices en charge des ressources humaines - collaborateurs/rices du service RH - Tout responsable hiérarchique.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Durée - Coût

Durée : 1 journée

Coût : cf annexe tarifaire

Nos références

Nombre de stagiaires : **Non évalué**
Indice de satisfaction :
Indice de recommandation :

2024



PROGRAMME DETAILLE

Les ruptures à l'initiative du salarié

La démission

Gérer les différentes formes de démission : explicite, implicite, verbale, abusive
Faire appliquer le préavis par un conducteur.

Les résiliations judiciaires : la prise d'acte de la rupture aux torts de l'employeur et la résiliation judiciaire du contrat de travail

La retraite

Les ruptures concertées ou à l'initiative des 2 parties

La fin d'un contrat à durée déterminée

- La cessation à l'échéance du terme
- La rupture anticipée du C.D.D.
- Les conséquences de la rupture du C.D.D. : indemnité de fin de contrat

La rupture de la période d'essai

La rupture conventionnelle homologuée

Le licenciement

Le motif du licenciement

- Distinguer le motif personnel et le motif non personnel
- Procéder à un licenciement personnel non-disciplinaire : l'inaptitude
- Les différents motifs disciplinaires
 - La faute simple
 - La faute grave et le faute lourde

Les procédures de licenciement pour motif personnel

Le licenciement pour motif économique

Gérer l'après rupture

Le respect d'un préavis

Calculer une indemnité de licenciement

L'après contrat de travail

Les conséquences de la rupture du contrat de travail : les documents de fin de travail
Sécuriser une transaction : anticiper les risques liés à la rupture du contrat de travail

EXERCER LE POUVOIR DISCIPLINAIRE

Quand et comment sanctionner un comportement fautif ?

Introduction

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur est un exercice difficile, nécessitant de se poser les bonnes questions. Pour cela, il est indispensable de connaître les règles juridiques à respecter, notamment en matière de procédure. Lorsque tous les acteurs internes (représentant du personnel, manager) et externes à l'entreprise (inspection du travail, juges) sont mobilisés autour de l'appréciation de la faute, la mise en œuvre du pouvoir disciplinaire pose la question des conséquences de la décision, non seulement sur le salarié, mais également sur l'équipe et sur le climat social.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Objectifs pédagogiques

- Connaître les différentes sanctions disciplinaires
- Apprécier la gravité des fautes
- Sécuriser vos procédures de sanctions
- Eviter tout risque de contentieux

Public

- Dirigeant
- Directeur des Ressources Humaines
- Responsable et cadre confirmé de fonction RH
- Tout responsable hiérarchique

Prérequis

cette formation ne nécessite pas de prérequis

Durée - Coût

Durée : 1 jour

Coût : cf annexe tarifaire

Nos références

Nombre de stagiaires : **Non évalué**
Indice de satisfaction :
Indice de recommandation :

2024



PROGRAMME DETAILLE

Ce que nous dit le code du travail

Les enjeux du pouvoir disciplinaire

Le contrôle et la surveillance du salarié

Exercer le pouvoir disciplinaire

La mise en oeuvre de la procédure

- Vérifier l'imputation de la faute
- Vérifier le délais de prescription

La rédaction de la convocation : un formalisme inévitable

Conduire un entretien disciplinaire

La rédaction de la notification et l'exécution de la sanction

Recourir aux sanctions prévues par les textes

L'avertissement

La mise à pied : une mesure conservatoire ou une sanction disciplinaire ?

Les autres sanctions : la rétrogradation, la mutation

Cerner les particularités du licenciement disciplinaire

Ce que nous disent les tribunaux

Utiliser la sanction appropriée

L'appréciation proportionnelle de la sanction par rapport à la faute commise

La graduation des sanctions

Les jurisprudences relatives au transport routier

Savoir considérer les circonstances atténuantes et aggravantes

La liquidation du pouvoir disciplinaire : tout sanctionner ou oublier

Limiter les risques

Eviter les pratiques discriminatoires et prévenir le harcèlement

Les attributions des interlocuteurs internes

La protection des représentants du personnel

Les risques de contrôle et de contentieux

OPTION : le règlement intérieur

L'élaboration du règlement intérieur (entreprise > 50 salariés)

Le contenu du règlement intérieur :

Les clauses obligatoires, facultatives et interdites

L'élaboration du règlement intérieur

TARIFS *(en présentiel)*

Actualité sociale

1 jour

inter entreprises

- FNTR : 320 € HT
- REFLEX : 256 € HT

Personne supplémentaire :
- 10 %

Règlementation sociale du Transport Routier de Marchandises

1 jour

Les ruptures du contrat de travail

1 jour

Exercer le pouvoir disciplinaire

1 jour

inter entreprises

- FNTR : 458 € HT
- REFLEX : 366 € HT

Personne supplémentaire :
- 10 %

Dispositions conventionnelles du Transport Routier de Marchandises

1 jour

inter entreprises

- FNTR : 361 € HT
- REFLEX : 289 € HT

Personne supplémentaire :
- 10 %

Initiation au droit du travail

3 à 5 jours

Nous consulter

**Pour
les formations
adaptables
en intra,
nous contacter !**

POUR NOUS CONTACTER

CONTACT ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL : Anne-Gaëlle HAMON

Tel : 02-99-32-41-75

Mail : contact@reflex-services.fr

CONTACT PEDAGOGIQUE : Simon LOISEAU

Tel : 02-99-32-41-75

Mail : simon.loiseau@reflex-services.fr

Ø CV général

Ø CV spécifique « Formations »



REFERENT HANDICAP : Anthony ROUXEL

Tel : 02-99-32-16-77

Mail : contact@reflex-services.fr



*"Toutes nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap.
Nous analysons vos besoins spécifiques pour garantir l'accessibilité et la qualité de nos prestations à tous les apprenants. Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap."*

POUR PLUS D'INFORMATIONS



REF'LEX Services Conseil et Transport

Sarl SASTROB

33 rue de la Frébardière - BP 67113

35571 Chantepie cedex

Tel : 02 99 32 41 75

Mail : contact@reflex-services.fr